

AFGHANISTAN

La production d'opium a augmenté de 34 % en un an

Page A 5

AGRICULTURE

Le modèle québécois remis en question

Page B 1

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCVIII N° 194

LE MARDI 28 AOÛT 2007

88c + TAXES = 1\$

Sécurité des bâtiments: Montréal s'appuie sur la bonne foi des propriétaires

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Tant la Ville de Montréal que la Régie du bâtiment du Québec (RBQ) se fient actuellement à «la bonne foi» des propriétaires d'édifices, dont on présume qu'ils entretiennent bien leurs bâtiments et les font ins-

pecter pour assurer la sécurité de tous. Mais personne ne vérifiait jusqu'ici si c'était effectivement fait ou pas.

La RBQ a confirmé hier au *Devoir* qu'elle ne tient pas de registre des inspections ou des certificats d'entretien des édifices privés du Québec. «On effectue des vérifications à la construction», indique Marjolaine

Veillette, porte-parole de la Régie. Mais, ensuite, les seules inspections qu'on va faire concernent les plans d'évacuation.»

Ainsi, à moins que quelqu'un ne porte plainte ou ne fasse un signalement à la Régie, celle-ci n'ira pas vérifier si chaque propriétaire d'édifice est consciencieux

eu égard à la sécurité du bâtiment. «On ne peut pas faire de vérification systématique, ce serait impossible, dit Mme Veillette. Alors, on se fie à la bonne foi des propriétaires, au fait qu'ils sont responsables et qu'ils ont à

VOIR PAGE A 8: BÂTIMENTS

Le soldat Longtin à son dernier repos



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

LES PROCHES du soldat Simon Longtin, décédé il y a huit jours en Afghanistan, lui ont rendu un dernier hommage hier, à Longueuil. La cérémonie a été solennelle et protocolaire, l'armée étant omniprésente aux côtés de sa mère, de son père, de son frère Benoît, recruté à Saint-Jean, et de sa petite amie Cynthia. Simon Longtin a été le 67^e militaire canadien à perdre la vie en Afghanistan depuis le début de l'intervention en 2002. Il s'agit du premier décès ayant touché le Royal 22^e Régiment. Lire en page A 3

ÉTATS-UNIS

Gonzales jette l'éponge

Le ministre américain de la Justice remet sa démission

Washington — Le ministre américain de la Justice, Alberto Gonzales, a annoncé hier sa démission, après avoir été au centre d'une série de polémiques qui ont entamé le crédit du gouvernement de George Bush.

M. Gonzales a fait savoir que sa démission prendrait effet le 17 septembre. Il a refusé de répondre aux questions des journalistes et n'a fourni aucune explication à son départ soudain, après des mois de controverses.

Premier hispanique à occuper le fauteuil de ministre de la Justice aux États-Unis, il met ainsi un terme à plusieurs mois de polémiques sur son rôle dans le limogeage de huit procureurs qui enquêtaient sur des affaires de corruption susceptibles d'éclabousser des républicains. Il avait également été critiqué pour la gestion bâclée d'enquêtes antiterroristes du FBI.

En poste depuis plus de deux ans, M. Gonzales avait informé vendredi le président George W. Bush de sa décision de démissionner. Selon un haut responsable du ministère de la Justice, il pourrait être remplacé dans l'immediat par son actuel adjoint, Paul Clement, le temps qu'un successeur soit désigné.

«J'ai vécu le rêve américain», a déclaré M. Gonzales, un fils d'ouvriers immigrés qui a commencé à travailler pour George Bush alors que le président n'était encore que gouverneur du Texas. «Même mes pires journées en tant que ministre de la Justice ont été meilleures que les meilleures journées de mon père.»

Un autre coup dur pour Bush

Le président Bush, actuellement en vacances au Texas, a déclaré hier: «Après des mois d'un traitement injuste [...], le juge Gonzales a décidé de remettre sa démission et j'ai accepté sa décision.» Le départ de M. Gonzales est un nouveau coup dur pour le chef de la Maison-Blanche, qui perd peut-être cette fois le membre de son gouvernement le plus fidèle, dont la carrière au Texas et plus récemment à Washington était intimement liée à la sienne.

Les conjectures vont bon train sur une possible nomination du secrétaire à la Sécurité intérieure, Michael Chertoff, pour le remplacer définitivement.

VOIR PAGE A 8: GONZALES



LARRY DOWNING REUTERS

Alberto Gonzales hier, juste après avoir annoncé sa démission.

Neurochem pique du nez

Son médicament contre l'Alzheimer s'est buté à des essais cliniques négatifs

FRANÇOIS DESJARDINS

Les plus optimistes étaient jadis convaincus que l'Alzhemed, mis au point par la société montréalaise Neurochem pour combattre la maladie d'Alzheimer, serait l'une des prochaines vedettes de l'industrie mondiale du médicament. Tard dimanche soir, la compagnie leur a livré le verdict qu'ils ne voulaient pas entendre: les essais cliniques ne permettent pas de démontrer l'efficacité du produit.

L'aveu, qui a été extrêmement mal reçu en Bourse hier, constitue un revers important pour la compagnie de Francesco Bellini. Ancien grand patron chez BioChem, la firme lavalloise qui a inventé le cocktail 3TC contre le VIH, il a mis toute son énergie ces dernières années à faire de Neurochem le prochain gros joueur du secteur biotechnologique canadien.

VOIR PAGE A 8: NEUROCHEM

INDEX

7	8
78313 00065	
Annances..... B 4	Idées..... A 7
Avis publics.. B 5	Météo..... A 4
Culture..... B 8	Monde..... A 5
Décès..... B 4	Mots croisés.. B 6
Économie..... B 1	Sudoku..... B 5
Éditorial..... A 6	Télévision..... B 7



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

André Lavoye, célèbre fabricant d'archets au Québec, en plein travail.

L'angoisse de l'archetier

La rareté du pernambouc, bois rare provenant du Brésil, menace la survie d'un métier rare

FABIEN DEGLISE

L'objet est déposé sur une petite table. Délicat, avec ses 60 grammes de précision, sa nacre irisée, son bois aux teintes rougeâtres et sa centaine de crins d'étalon de Mongolie tendus méthodiquement dans une quête inexorable de perfection.

Du bout des doigts, Serge Sioufi caresse depuis quelques minutes cet archet, dit moderne, tout en déclinant, sur un ton calme et posé, ses nombreuses caractéristiques techniques: plaque en os, équilibre savamment calculé, taille de 70 cm... Des caractéristiques qu'un violoniste de l'Orchestre symphonique de Montréal, de l'Orchestre Métropolitain ou des Grands Ballets Canadiens pourrait bientôt éprouver

sur son instrument. «C'est un travail d'orfèvre, lance-t-il. Tout est fait à la main. Il faut entre 50 et 60 heures de travail pour obtenir un archet comme celui-là. Parfois plus.»

Cinq archetiers au Québec

Unique et complexe, la baguette se prépare à changer de main dans les prochains jours, en échange de 3000 \$ environ, qui vont alimenter le gagne-pain de ce jeune archetier montréalais, nouveau venu dans ce monde microscopique — il y a cinq archetiers au Québec — de la fabrication d'archets où cet ex-luthier vient tout juste de réorienter sa carrière. Avec une passion évidente, un registre de clients déjà bien rem-

VOIR PAGE A 8: ARCHETIER

ACTUALITÉS

NEUROCHEM

SUITE DE LA PAGE 1

La réaction des marchés boursiers, où l'action ne cesse de perdre de la valeur depuis le début 2007, a été sans équivoque. Saisi par une vente de panique, le titre a touché son plus bas niveau en cinq ans avant de terminer la séance à 3,30 \$, en baisse de près de 45 % par rapport à vendredi. En janvier dernier, il se négociait à 26 \$. «Malgré les données descriptives indiquant des différences numériques, l'essai clinique nord-américain de phase III n'a pas permis de démontrer une différence statistique significative en faveur du tramiprosate (Alzhemed) pour les principaux critères d'évaluation sur 18 mois de traitement», a dit M. Bellini lors d'une conférence téléphonique.

Rencontre avec la FDA

Le constat, a dit la compagnie, est finalement venu après une rencontre avec la Food and Drug Administration des États-Unis (FDA) et l'analyse de ses propres statistiques. En raison de certaines difficultés liées aux différences entre les sites et à l'analyse «beaucoup plus complexe» des données, a dit Neurochem, «des conclusions définitives sur l'effet thérapeutique de l'Alzhemed n'ont pu être obtenues».

Neurochem n'a pas voulu fournir le détail des résultats. Elle a mis sur pied un comité consultatif spécial afin de passer les données au peigne fin et de conseiller la compagnie dans l'orientation que devrait prendre le programme.

La maladie d'Alzheimer, qui représente la forme de démence la plus commune, est caractérisée par des pertes de mémoire mais aussi par des problèmes de jugement et des changements de comportement. Elle a été découverte en 1906. Selon la Société Alzheimer, 300 000 Canadiens en sont présentement affectés, dont 70 000 Québécois.

L'essai clinique, qui s'est déroulé dans 67 sites différents, portait sur 1052 patients atteints de la maladie d'Alzheimer de niveau léger à modéré. «La FDA a reconnu les problèmes que soulevait un essai de cette ampleur», a écrit Neurochem. L'agence américaine a cependant fait savoir à la compagnie que «ni les modèles ajustés proposés ni des ajustements subséquents ne pourraient être pris en compte pour démontrer l'efficacité clinique».

La société poursuit aussi une étude clinique de phase III en Europe, avec 966 patients dans 10 pays, mais ignore si les résultats nord-américains font en sorte qu'elle y apportera des modifications, ont indiqué ses dirigeants lors de la conférence téléphonique.

Réactions sans détour

La réaction des analystes à l'annonce de la compagnie hier a été plutôt défavorable. «L'Alzhemed est mort», a écrit l'analyste David Dean, chez Cormark Securities à Toronto. «Nous croyons que les essais européens vont, eux aussi, se solder par un échec. Et nous sommes assez certains que le Kiacta [l'autre espoir de Neurochem] ne survivra pas sans essai supplémentaire. En conséquence, [...] il appert que Neurochem n'a plus de programme viable.»

Même si les résultats des essais européens étaient satisfaisants, a écrit M. Dean, la FDA demanderait des essais supplémentaires de toute manière, ce qui coûterait cher. Hier, M. Bellini a indiqué que Neurochem détient des liquidités d'environ 80 millions.

Selon l'agence Reuters, une analyste de la firme Jefferies & Company a carrément cessé de surveiller l'évolution de Neurochem puisque ses actions ne démontrent plus «des caractéristiques d'investissement». De son côté, une analyste de RBC Marché des capitaux parlait hier d'un «revers significatif pour la compagnie» et estime plutôt faible la probabilité de voir les essais cliniques européens générer des données positives.

M. Bellini disait depuis longtemps qu'il voulait recréer chez Neurochem le succès de BioChem, mais en plus gros. N'ayant pas les moyens de commercialiser elle-même le 3TC, BioChem avait fini par vendre les droits à GlaxoSmithKline. Peu de temps après, elle avait signé une entente de fusion avec une société britannique, Shire Pharmaceuticals.

Avec Neurochem, où M. Bellini est devenu président en 2002, les choses devaient être différentes. Or cet été, la route est devenue plus cahoteuse. Lors de l'assemblée annuelle en mai, le président a fait face à certaines questions bien senties concernant le développement des produits. «Je remarque cette année que vous semblez moins enthousiaste que par les années passées», a lancé, selon la Presse canadienne, un des actionnaires à M. Bellini. Ce à quoi ce dernier a répondu: «Il faut que je m'en tienne à une certaine réserve. Vous comprenez.» Au moment où l'assemblée a eu lieu, la valeur de l'action à la Bourse de Toronto venait de fondre de moitié en un mois et demi.

Mais l'Alzhemed n'est pas le seul espoir de Neurochem, située à Laval mais que M. Bellini dirige depuis son bureau personnel à Calgary. L'autre produit auquel tient la compagnie est le Kiacta, qui vise à combattre l'amylose amyloïde A. Il s'agit d'une maladie associée à des maladies inflammatoires chroniques, dont la polyarthrite rhumatoïde et la maladie de Crohn. La compagnie n'a toujours pas reçu l'approbation de la FDA: l'agence américaine demande des essais supplémentaires.

Le Devoir

Rectificatifs

Dans l'article «Sommet de Montebello, La police est accusée d'avoir utilisé des agents provocateurs», publié le jeudi 23 août, nous avons cité à tort les membres du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP) comme témoins des événements. Il s'agissait plutôt de membres du Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier (SCEP), qui ont par la suite organisé la conférence de presse de mercredi pour les dénoncer. En outre, Dave Coles est président du SCEP et non du SCFP, tout comme Gaétan Ménard en est le secrétaire-trésorier. Nous nous excusons de notre méprise.

◆ ◆ ◆

Une erreur de prénom s'est produite, samedi, en page F6, dans un texte d'Hughes Corriveau intitulé «Une fenêtre». En effet, il aurait fallu lire «Corinne Laroche» au lieu de «Caroline Laroche», comme nous l'avons écrit par erreur. Nos excuses.

BÂTIMENTS

SUITE DE LA PAGE 1

cœur la sécurité des personnes qui circulent ou travaillent dans leur édifice.»

À la Ville, on confirme que «les propriétaires ont la responsabilité de se conformer aux règlements concernant les édifices publics», mais que «les rapports d'analyses et d'inspections ne sont pas transmis systématiquement», selon Yves Provost, directeur général adjoint aux infrastructures.

Ce qui veut dire que la Ville ne peut pas savoir précisément dans quel état sont les structures qui composent les quelque 30 km du réseau du Montréal souterrain. Il en était de même pour la dalle de béton qui a causé le branle-bas de combat depuis vendredi au centre-ville, ainsi que pour l'édifice du 2021 rue Union (limitrophe au quadrilatère fermé), dont on a dû gratter en toute hâte des plaques de béton qui menaçaient de tomber sur les trottoirs, dimanche soir.

Par hasard

Un problème découvert par hasard, d'ailleurs, parce que plusieurs ingénieurs étaient sur les lieux à ce moment et qu'un d'entre eux a levé les yeux au bon endroit. Autrement, la délamination du béton de surface aurait pu se poursuivre un bon moment — jusqu'à la prochaine inspection... ou à la première chute.

Même chose pour la dalle de béton située sous le boulevard Maisonneuve: sans la vigilance d'un employé du magasin La Baie — responsable de l'entretien de cette dalle —, qui a noté des infiltrations d'eau suspectes dans le plafond suspendu du sous-sol du magasin, il est probable que les fissures seraient passées inaperçues.

Le maire de Montréal est conscient des faiblesses

du processus actuel de suivi de l'entretien des bâtiments. C'est pourquoi Gerald Tremblay a demandé dès dimanche des «documents certifiés par des ingénieurs, prouvant la sécurité» de l'ensemble des tunnels composant le Montréal souterrain.

«On a tenu pour acquis qu'ils [les propriétaires] faisaient des inspections, a-t-il expliqué hier sur les ondes de RDI. Légalement, ils doivent le faire. Mais [on n'a jamais vu] de rapports officiels signés par des experts: on va demander ça.»

Revoir les méthodes

Au début d'août, M. Tremblay avait fait un constat semblable concernant les méthodes d'inspection des ponts et des viaducs placés sous la responsabilité de la Ville. «Nous devons revoir ces méthodes», avait-il avoué en conférence de presse, alors que l'on annonçait des restrictions de circulation sur le viaduc du boulevard Pie-IX qui enjambe Henri-Bourassa.

Les inspections régulières de la Ville (visuelles, précisait-on) n'avaient rien décelé de problématique avec cette structure, que l'on prévoyait détruire en 2009. C'est à la demande du ministère des Transports du Québec et des experts de la Commission Johnson que des analyses plus poussées ont été effectuées sur le viaduc. Elles ont alors révélé des faiblesses inquiétantes du béton.

«Les événements récents mettent en lumière les limites des systèmes, dit Yves Provost. Et c'est clair que les procédures vont se renforcer.»

Plus largement, le maire Tremblay pense qu'il faut faire «un sérieux examen de conscience» et remettre en question une tradition fortement ancrée ici: celle d'investir davantage dans la construction que dans l'entretien. «N'y aurait-il pas moyen de maintenir et de bien inspecter ce qu'on a présente-

ment avant d'investir dans d'autres structures?», demandait-il hier à RDI.

Autrement, le centre-ville de Montréal a retrouvé hier son rythme normal, à quelques détails près. Seul la section du boulevard Maisonneuve comprise entre les rues Aylmer et Union demeure fermée à la circulation. Les piétons peuvent toutefois franchir la zone. La ligne verte du métro était elle aussi en activité, de retour après une interruption de 48 heures provoquée par la découverte de l'affaissement partiel d'une dalle de quelque 45 m sur 7,5 m, dans le sous-sol du magasin La Baie, qui traverse en partie la rue.

Les travaux de soutènement de cette dalle de 1200 tonnes sont terminés depuis dimanche. On cherche maintenant à comprendre ce qui a provoqué ces fissures dans un bloc de béton installé en 1965. «Il faut mesurer les dégâts, prendre une bonne mesure de la situation», explique Yves Provost. «Après, on fera le partage de la facture et des responsabilités.»

La Ville veut dans l'immédiat vérifier la solidité des deux dalles adjacentes à celle fissurée (trois dalles côte à côte sont situées sous le boulevard: celle qui est affaissée est située au centre de la rue). «L'expertise nous dira si les fissures sont dues au vieillissement ou à autre chose», dit Yves Provost. On sait que des travaux d'excavation avaient cours sur le boulevard Maisonneuve, juste au-dessus de la zone concernée. Selon des évaluations temporaires, la fissure pourrait toutefois dater d'une année, indiquait hier une source proche de l'équipe d'analyse. Quoi qu'il en soit, il faudra «des mois» avant que le problème découvert vendredi ne soit tout à fait réglé, a confirmé Yves Provost.

Le Devoir

■ Lire aussi l'éditorial de Serge Truffaut, en page A 6

GONZALES

SUITE DE LA PAGE 1

Âgé de 51 ans, fidèle d'entre les fidèles du clan Bush, M. Gonzales a essuyé le gros de la tempête politique provoquée par le limogeage l'an dernier de huit procureurs fédéraux, dont des opposants à l'administration Bush avaient jugé qu'il était de nature essentiellement politique. Il était également menacé d'une enquête sur un parjure lors d'auditions par le Congrès.

Les démocrates ont réagi promptement à cette démission. Le sénateur Patrick Leahy, président de la commission judiciaire du Sénat, a imputé à MM. Gonzales et Bush une «grave crise dans la direction» du département de la Justice. «J'espère que la décision du ministre de la Justice permettra de connaître la vérité quant au niveau d'influence politique qu'exerce la Maison-Blanche sur le département de la Justice», a-t-il dit dans un communiqué.

Le dossier n'est pas clos

Pour le chef de file de la majorité démocrate au Sénat, Harry Reid, «cette démission ne clôt pas le dossier». «Le Congrès doit éclaircir tout cela et suivre les pistes tracées par les faits, qui mènent à la Maison-Blanche», a-t-il dit.

M. Gonzales est le dernier membre du premier

cercle de Bush à quitter la Maison-Blanche alors que son locataire s'approche de la fin de son deuxième mandat présidentiel. Le conseiller politique de Bush Karl Rove, considéré comme son éminence grise, est parti la semaine dernière, tout comme l'avait fait auparavant l'ancien directeur de la communication Dan Bartlett. L'ancien secrétaire à la Défense Donald Rumsfeld, architecte de la guerre en Irak, avait démissionné au lendemain de la victoire démocrate aux élections de mi-mandat l'an dernier; Paul Wolfowitz, autre «faucou» de premier plan, a démissionné en mai de la présidence de la Banque mondiale après avoir été mis en cause pour népotisme.

La réputation du ministère entachée

M. Gonzales a travaillé pour George Bush quand ce dernier était gouverneur du Texas dans les années 1990. Il a été conseiller juridique de la Maison-Blanche lors de son premier mandat avant de devenir en février 2005 le premier ministre de la Justice d'origine hispanique.

D'anciens et d'actuels responsables américains ont estimé que la réputation du ministère de la Justice avait été entamée sous Gonzales par les polémiques entourant le limogeage des procureurs et son soutien au programme d'écoutes non autorisé de l'administration Bush, adopté après les attentats du 11 septembre 2001, entre autres controverses.

Les critiques à l'encontre de M. Gonzales se multipliaient, émanant parfois du camp républicain. Ainsi,

le sénateur républicain Arlen Specter avait déclaré cette année à Alberto Gonzales que son ministère était «défaillant».

Tout en reconnaissant que des erreurs avaient été commises dans les limogeages des procureurs, Gonzales avait nié qu'ils aient eu un caractère politique, comme le disaient ses détracteurs qui y ont vu une manière de peser sur des enquêtes fédérales sur des parlementaires démocrates ou républicains.

Il a également été critiqué après que son bras droit James Comey eût dit au Congrès qu'à la Maison-Blanche, Gonzales avait tenté de faire pression sur le ministre de la Justice de l'époque John Ashcroft, alors hospitalisé, pour qu'il accepte le programme d'écoute des communications sur le sol américain. En janvier, faisant volte-face, M. Gonzales a dit que ce programme serait soumis à l'approbation des tribunaux.

M. Gonzales s'était enfin attiré les foudres d'organisations de défense des droits civiques pour avoir écrit en janvier 2002 qu'une partie des Conventions de Genève sur le traitement des prisonniers de guerre était «obsolète» et certains de leurs articles, «curieux».

George Bush a défendu Alberto Gonzales et a présenté son ascension professionnelle comme un exemple pour les hispaniques, qui constituent la première minorité ethnique aux États-Unis.

Reuters, Associated Press et Agence France-Presse

ARCHETIER

SUITE DE LA PAGE 1

pli et malgré tout... une certaine crainte quant à son avenir dans la profession. «Aujourd'hui, nous vivons effectivement dans l'incertitude», dit-il. «Surtout les jeunes comme moi qui sont forcément les plus touchés.»

Le pernambouc, espèce menacée

La peur est facile à comprendre. Sa source? L'approvisionnement en pernambouc, ce bois rare et exotique importé uniquement du Brésil qui entre obligatoirement dans la composition de ces archets modernes depuis qu'un certain François-Xavier Tourte, père de l'archèterie moderne, leur a donné vie. C'était au XVIII^e siècle, en France.

Depuis le 13 juin dernier, cette matière première incontournable, prise pour sa densité, sa robustesse, son élasticité et surtout sa capacité unique à faire voyager le son, a en effet été inscrite à l'annexe II de la Convention sur le commerce des espèces de flore et de faune sauvages menacées d'extinction (Cites), l'organisme international qui gère le grand livre des choses de la nature à préserver, pour elles-mêmes et pour les générations futures. Les membres se sont réunis à La Haye, aux Pays-Bas, pour décider, entre autres choses, du sort de ce bois.

Désormais placé pas très loin de la souris marsupiale, de l'éléphant du Botswana, du singe Tamarins et du prunier d'Afrique, le Caesalpinia echinata — c'est son nom scientifique — va voir en effet son commerce international largement ralenti par cette disposition qui complique de facto l'accès à ce bois. Et forcément, devant cette menace, les archetiers du monde entier, principaux consommateurs de pernambouc, vibrent à l'unisson.

«Ce n'est pas une surprise dans le milieu, mais c'est tout de même un coup dur», résume André Lavoye, célèbre fabricant d'archets au Québec. «Nous savions que cela allait arriver. Le pernambouc est en danger depuis longtemps [le Brésil l'a en effet déclaré «espèce menacée d'extinction» en 1992]. Là, nous sommes devant le fait accompli. Nous attendons maintenant de voir comment les choses vont aller.»

Un habitat menacé

La mesure de protection était incontournable. Sous la pression de l'agriculture, de l'urbanisation mais aussi celle de l'industrie de la musique et anciennement de la teinture — le pernambouc donne un rouge désormais oublié en raison de sa fugacité —, la Mata Atlantica, la forêt côtière atlantique brésilienne où cette essence prend racine dans le monde, a perdu sans cesse du terrain depuis le XIX^e siècle.

Aujourd'hui, avec une superficie de 100 000 km², cette forêt pluviale aux sols sablonneux et argileux,

n'a plus que 8 % de sa taille originale. Et ce recul menace du même coup la survie du pernambouc, un arbre de la famille des légumineuses, à la croissance lente, dont «les populations connues sont petites et dispersées», indique le Brésil dans les documents soumis à la Cites.

Sous la protection de la Convention, ce bois ne pourra à l'avenir plus sortir du pays qu'au compte-gouttes et avec un certificat de l'exportateur et de l'importateur garantissant qu'il provient d'une plantation qui respecte les principes de prélèvement durable. Plutôt que d'espèces sauvages dont la conservation du matériel génétique serait compromise.

«C'est très contraignant», dit Louis Bégin, un autre grand archetier du Québec, désormais versé dans la fabrication d'archets baroques, qui n'utilisent pas du pernambouc mais plutôt du bois d'amourette, une essence d'acacia, elle aussi exotique mais moins menacée par la déforestation. «Nous avions peur que le pernambouc soit placé à l'annexe I de la Cites, ce qui aurait été problématique, puisque les archets modernes des musiciens, qui voyagent beaucoup, n'auraient plus pu traverser de frontières sans une ribambelle de documents.»

Ce risque a été écarté. Mais il ne rend pas forcément les fabricants d'archets euphoriques, eux qui sont désormais tout de même placés devant une tout autre réalité. «Les nouvelles dispositions de la Cites vont avoir un impact significatif sur notre pratique», dit Serge Sioufi. La sélection de bon bois de pernambouc [comprendre: avec un indice de transport du son, mesuré en lucchi, élevé] va se réduire considérablement. Il va falloir payer plus cher pour avoir de la qualité... quand, bien sûr, on va être capable de la trouver.»

Revoir les traditions

Dans ce contexte, l'idée de mettre la main sur un bois de substitution au pernambouc se fait forcément de plus en plus criante... même si elle ne trouve pas toujours écho dans l'univers plutôt conservateur de la musique classique où les traditions peinent à être remises en question. «L'archet moderne standard est en pernambouc depuis plus de 200 ans», résume M. Sioufi. On cherche une autre essence qui aurait les mêmes propriétés depuis tout ce temps-là, mais on n'a encore rien trouvé qui puisse être accepté massivement par les musiciens», des êtres certes sensibles mais pas aux changements dans la composition de leurs archets.

Devant ce dilemme, les archetiers ont donc préféré dans les dernières années soutenir la production d'un pernambouc plus écologiquement responsable au Brésil. Comment? Par l'entremise d'une association, l'IPIIC (International pernambouc conservation initiative), dont la mission est de préserver ce bois, qualifié de bois de fer en raison de sa dureté, tout comme son

habitat naturel. «Au début des années 90, les archetiers ont eu peur et ils se sont découvert le pouce vert», résume André Lavoye.

Désormais, près de 80 % de ces fabricants d'archets du monde entier versent 2 % de leurs revenus à l'IPIIC qui, sur le terrain, organise la riposte avec la plantation dans les dernières années d'environ 500 000 arbres dans la seule zone au monde propice à son développement. Des programmes de sensibilisation au respect de l'arbre, pour l'avenir de leur profession, ont également été mis en place.

En marge toutefois de ces mesures de conservation et de multiplication du pernambouc d'élevage, les exportations de bois sauvage, reconnu généralement de meilleure qualité par les orfèvres de la baguette pour faire chanter les violons, violes, violoncelles et basses, se sont multipliées dans les dernières années. Devant la menace, désormais bien concrète, d'une inscription du pernambouc à l'annexe II de la Cites, souligne Louis Bégin.

Les Chinois s'y mettent

Étrangement, la Chine aurait participé massivement à cette récolte. Même s'il est difficile d'évaluer les stocks que l'empire du Milieu posséderait, «on commence à voir apparaître sur le marché des archets en pernambouc fabriqués là-bas», dit M. Sioufi. «Ils ne sont pas signés [un gage de qualité dans le monde de l'archet] et sont vendus à des prix défiant toute concurrence», soit à peine plus cher qu'une planche de pernambouc brute. «Mais pour des raisons éthiques, plusieurs luthiers refusent heureusement de les vendre.»

Outre la Chine, les vieux archetiers aussi, installés principalement en France, en Allemagne, en Italie, aux États-Unis et un peu au Canada, ont fait des réserves, dans les dernières années, afin d'assurer la pérennité de leur commerce ultrasécialisé. «Dans mon cas, j'ai de quoi produire des archets pendant 15 ou 20 ans», dit Louis Bégin qui a d'ailleurs transmis «cet héritage» à son fils Emmanuel, autre nouveau venu dans le monde de l'archèterie montréalaise.

Bien sûr, tous les archetiers ne sont pas logés à la même enseigne. «Et les jeunes sont les plus vulnérables», devant la nouvelle configuration sur l'échiquier du bois de pernambouc, ajoute-t-il. Une nouvelle donne qui laisse d'ailleurs croire à M. Bégin que si cette essence est menacée, elle risque également de «faire des nouveaux archetiers une race également en voie d'extinction», dit-il. Et contrairement au bois qui les fait vivre, ces orfèvres de la musique n'ont pas encore trouvé de Convention pour les protéger.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-3967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390

Le Devoir peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en avvertir notre service à la clientèle. Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec Inc., 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Qu'bec Inc. 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans Le Devoir. Le Devoir est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. J-en-vois de publication — Enregistrement n° 0853. Dépôt légal: Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2007

ÉCONOMIE

MODÈLE

SUITE DE LA PAGE B 1

sans doute été d'accord sur plusieurs aspects du point de vue exprimé par les hommes de loi, même un peu sur la question du zonage agricole dont il réclame le renforcement dans les zones intenses de production, tout en souhaitant aussi l'abolition de l'application «mur à mur» dans les régions éloignées. Toutefois, il reproche au système de favoriser les grandes fermes au détriment des petits producteurs. «Le problème n'en est pas un d'argent, mais de leadership», soutient-il. Selon Solidarité Rurale, il faut dorénavant mettre le territoire rural au cœur des préoccupations et faire en sorte qu'il y ait du développement dans toutes les régions et pas seulement une concentration dans quelques régions, essentiellement dans la grande région métropolitaine, tant pour l'agriculture que pour la transformation agroalimentaire.

Aucun progrès

Toutefois, les critiques les plus sévères contre le système agricole québécois et canadien ont été faites par Maxime Laplante, président de l'Union paysanne, en déclarant que le sort des producteurs n'a fait aucun progrès depuis 1940, en ce sens que le revenu net moyen des producteurs canadiens est de moins de 10 000 \$ par année. Pendant toutes ces années, on a voulu augmenter la productivité avec le tracteur d'abord, puis l'électrification rurale et diverses autres mesures; on en est maintenant aux OGM à l'ordinaire. «Ça n'a rien changé», a-t-il dit, sauf que ça coûte 1,4 milliard en subventions, en soutien «surtout au volume». M. Laplante mentionne que c'est dans les secteurs sous quota que le nombre de fermes a diminué le plus vite.

L'Union paysanne (UP) adresse de nombreuses critiques quant à la place de l'UPA dans le système, en étant à la fois «syndicat et patron» et «en exerçant un contrôle sur les plans conjoints et le financement de l'agriculture». L'UP demande au gouvernement d'établir une politique agri-



MYCHELE DANIAU AGENCE FRANCE-PRESSE

Les critiques les plus sévères contre le système agricole québécois et canadien ont été faites par Maxime Laplante, président de l'Union paysanne, en déclarant que le sort des producteurs n'a fait aucun progrès depuis 1940.

cole «pour nourrir notre population d'abord, pour protéger les ressources, le sol, l'eau et les travailleurs et pour occuper le territoire d'une façon décentralisée». M. Laplante a parlé aussi du droit à l'information et à la démocratie. «Faut-il un, deux ou trois syndicats, faut-il une cotisation obligatoire? Il appartient aux producteurs de décider», a-t-il lancé.

Gestion de l'offre

Avant cette avalanche de critiques, les commissaires avaient entendu le président de la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ), Marcel Groleau, lequel a notamment soutenu qu'il fallait «obligatoirement des tarifs hors contingent» pour assurer le maintien de la gestion de l'offre et la survie des producteurs laitiers. À cette remarque, Jean Pronovost, président de la CAAAQ, a posé la question suivante: «Pourquoi une industrie robuste comme celle-ci ne pourrait pas endurer la baisse des tarifs d'une façon progressive dans le temps?» Dans son mémoire, la

FPLQ donne l'explication suivante: «Le constat de la Commission Héon est toujours d'actualité dans le milieu agricole et se manifeste particulièrement dans notre secteur. Au Québec, on retrouve presque 7000 fermes laitières qui approvisionnent une certaine d'acheteurs. Mais trois de ces acheteurs accaparent 80 % de la production laitière. Sans la mise en marché collective, les producteurs de lait québécois devraient se contenter des prix et des conditions de mise en marché que leur offriraient les acheteurs, sans réels pouvoirs pour le négociateur». Pour la FPLQ, la baisse des tarifs affaiblirait encore davantage la position de ses membres, en laissant entrer plus facilement des produits laitiers de l'extérieur au-delà du quota actuel de 3 %.

Un autre intervenant en faveur des producteurs fut Gib Drury, président de Québec Farmers'Association, qui est affiliée à l'UPA depuis 2002. M. Drury a plaidé en faveur du maintien de «l'agriculture distincte» au Québec, essentiellement le

maintien du système actuel, qui à son avis est unique en Amérique du Nord, en ce sens que dans le monde anglophone on favorise le modèle individuel et personnel, alors qu'au Québec le modèle collectif permet, selon lui, d'assurer un marché ordonné et contrôlé.

Compétences de gestionnaires

Enfin, dans la crise financière que vivent les producteurs agricoles, comment les banquiers évaluent-ils leurs compétences de gestionnaire? Selon l'Association des banquiers canadiens, en général les agriculteurs gèrent bien leur entreprise dans les périodes de stabilité, mais dans une période de croissance, alors qu'il faut acheter de nouveaux équipements, la dynamique devient plus difficile. «Le producteur qui suit bien ses dépenses et qui prend des décisions judicieuses passe à travers», concluent les banquiers.

Le Devoir

Wal-Mart envisage d'ouvrir des magasins d'une autre taille

Bentonville, Arkansas — Le géant de la vente au détail Wal-Mart a indiqué hier qu'il étudiait la possibilité d'ouvrir des établissements ayant d'autres superficies que ceux qu'il exploite actuellement.

L'entreprise américaine a cependant minimisé la possibilité d'acquisitions, alors que la croissance de ses ventes ralentit dans ses magasins ouverts depuis plus longtemps et qu'elle est exposée à la concurrence de son rival britannique Tesco.

Wal-Mart a annoncé que l'entreprise engageait des cadres pour un groupe dont le rôle sera d'envisager de nouvelles superficies pour les futures succursales de la chaîne.

La chaîne a publié sur son site Internet une annonce pour engager un directeur principal de la stratégie relative aux concepts de ses divers magasins. Ses responsabilités comprennent l'analyse des implications stratégiques de fusions et d'acquisitions, ce qui semble indiquer les intentions de Wal-Mart de se lancer dans des achats de magasins.

Un porte-parole de l'entreprise, John Smiley, a toutefois fait remarquer que cette référence venait à la suite de nombreuses autres responsabilités, plusieurs d'entre elles impliquant l'évaluation de nouveaux marchés et l'analyse des

possibilités de croissance de succursales d'un nouveau type. «Il se serait erroné de conclure que cela se traduirait par une politique d'acquisition et de fusion», a-t-il dit.

Selon des experts, la décision de Wal-Mart d'étudier de plus petites succursales est sensée. Ils ne croient pas que l'entreprise se lance dans une vague d'acquisitions. «Wal-Mart s'est bâtie petit à petit», a rappelé Patricia Edwards, de la firme Wentworth, Hauser & Violich.

Robert Buchanan, un expert du marché du détail chez A.G. Edward & Sons, a mentionné que le patron des succursales américaines, Eduardo Castro-Wright, avait travaillé pour Wal-Mart au Mexique, là où l'entreprise a déjà expérimenté l'exploitation de succursales de différentes dimensions.

M. Buchanan croit que le moment est bien choisi en raison de l'ouverture imminente des premières succursales de Tesco, dans le sud de la Californie, en Arizona et au Nevada. Le géant britannique du détail envisage d'ouvrir 30 succursales sous la bannière «Fresh & Easy Neighborhood Markets», dont la superficie sera inférieure à celle des supermarchés habituels.

«Wal-Mart essaie toujours des choses nouvelles», a dit M. Buchanan.

Associated Press

EN BREF

Teachers s'en mêle

Toronto — Teachers, le régime de retraite des enseignantes et enseignants de l'Ontario, aurait recours au poids de son investissement dans Magna International pour signifier son désaccord avec un important plan de réorganisation de la direction de l'entreprise, rapportait le

Toronto Star hier. Teachers soutient que la proposition du fondateur de Magna, Frank Stronach, de partager les rênes avec des dirigeants de l'entreprise et le milliardaire russe Oleg Deripaska en contrepartie d'une injection en capital de 1,5 milliard \$US est en fait un changement de contrôle effectué au détriment des actionnaires. — PC

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

AVIS DE DÉCÈS

I · N · D · E · X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone : 514-985-3322

Télécopieur : 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com

Conditions de paiement : cartes de crédit



515

INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE

OU EST LENT ?

Mise à jour et réparation

P.C., Mac et portables.

10 ans d'exp. Julien, étudiant.

Service à domicile.

514 573-7039

530

COURS

ATELIER D'ÉCRITURE À MTL

Avec l'auteure, Sylvie Massicotte

www.sylviemassicotte.qc.ca

Inscriptions : 450 247-0489

695

AUTOMOBILES

VOLKSWAGEN TYPE 3

SQUAREBACK 1970

(en parfait état de stationnement)

cherche âme de mécano pour la remettre sur la route.

514 935-3739



Association québécoise des travailleurs d'apprentissage

- J'apprends différemment

parce que j'ai de la difficulté...

www.aqta.qc.ca

FONDATION JEUNES ET SOCIÉTÉ



LES ENFANTS DU MONDE

ONT BESOIN DE VOTRE AIDE

▲ comme coopérant

▲ comme bénévole

▲ comme donateur

(514) 387-2541, poste 240

Nous vous aiderons à les aider

www.monde.ca

130

MAISONS DE CAMPAGNE

ST-DAMIEN-DE-BRANDON

(c1860) 3 ch., foyer, poêle à bois,

superbe domaine 40 acres, 90 min.

de Mt. 600\$/ms. 514 278-3994

135

TERRAINS

RÉGION LOUISEVILLE - TERRE

112 acres, rivière, boisé.

Paysage et plantation.

225 000 \$ 819 609-2704

160

APPARTEMENTS ET

LOGEMENTS À LOUER

AHUNTSIC - av. Auteuil - 6 1/2

Haut duplex, 3 électros. Pl. bois.

Non-fum. Pas d'animaux. Libre.

1200\$ chauffé. 514 387-1085

AHUNTSIC GRANDE ALLÉE

Gr. 3 1/2 Près métro. Pl. chêne.

Ent. Lav.-Sec. Chauffé, éclairé,

eau chaude fournie. Libre.

750\$/m 514 361-7759

AHUNTSIC pr. métro Sauvé et rue

Feury. R. de c. duplex. Gr. 5 1/2 +

s. de lav. et rang. au s.s., porte-

pots ds cuis. donnant sur balcon

ent. balcon arr. Elec. chauffé et

entraîn. inclus. Pas d'animaux.

Libre. 1500\$ 514 271-7009

AHUNTSIC, 6^{es} en réno., s-sol n-

fini (storage), 5 min. métro Créma-

zie, 3 ch. fermées, idéal pour 3 étu-

diants/travailleurs. 950\$ n-chauffé

mi-août-1 sept. 514 278-4061

Centre-Sud près Radio-can

Très beaux 5 1/2 Pl. bois. Terr. sur

jardin. Libre. Cachet. Ref. Raquette

crédit. 950\$/m 514 598-7869

Côte-des-Neiges 4 1/2 rdc

Duplex. Cour privée et stat. privé.

Très propre, secteur tranquille.

Tous services. UdeM, HEC, Hop. Ent

lav-sec. Sdb et cuisine réno. 2

balcons. Électricité non-inclus.

Kevin 514-924-5007

DISCRIMINATION

INTERDITE

La Commission des droits de la

personne du Québec rappelle que

lorsqu'un logement est offert en

location (ou sous-location), toute

personne disposée à payer le loyer et

à respecter le bail doit être traitée

en pleine égalité, sans distinction,

exclusion ou préférence fondée sur

la race, la couleur, le sexe, la gros-

sesse, l'orientation sexuelle, l'état

civil, l'âge du locataire ou de et à

ses enfants, la religion, les convic-

tions politiques, la langue, l'origine

ethnique ou nationale, la condition

sociale, le handicap ou l'utilisation

d'un moyen pour pallier ce handi-

cap.

JEAN-BRILLANT / LEMIEUX

Bel app. 6 1/2 style Tudor.

1 000 \$/ms, non chauffé.

514 271-9232 514 731-5026

160

APPARTEMENTS ET

LOGEMENTS À LOUER

LASALLE - rue Gérard

Haut duplex 6 1/2, 1 1/2 s. de b.

Repeint. Pl. bois fr. Pas d'animaux.

Près feuve et piste cyclable.

Proprio occupant. Début sept.

875\$ 514 366-0865

MÉTRO PARC 3 1/2 demi s-sol

Frigo, poêle, rideaux, sécuritaire.

Impeccable, ensoleillé.

Pas d'animaux.

Tout les services. 1er Sept.

470\$/m 514 271-3206

MÉTRO PARC - 3 1/2 2e étage.

Frigo, poêle, rideaux, sécuritaire.

Impeccable, ensoleillé, balcon.

Pas d'animaux.

Tout les services. 1er Sept.

490\$/m 514 271-3208

NOUVEAU-ROSEMONT 5^{es}, haut-

duplex chauffé, air clim. calme, n-

fumeurs, Réf. 9006, 514 259-4061

OUTREMONT 4^{es} ensoleillé

2 électros, chauffé. Métro prox.

950\$/m 514 274-2266

OUTREMONT, Bernard/Wiseman

1385 Bernard. Gr et beau 5 1/2,

lumineux. Chauffé, équipé.

Près de Stan. Libre. 514 271-4168

Petite-Patrie Loft 2000 p.c.

Rénové 100% cachet, solet, terr.

Idéal Tr. autonome. 514 806-3130

PLATEAU - 2 LOFTs

Laurier/Papineau, rdc, lt. réno.

pl. bois, 850\$/m avec électros, ou

825\$/m sans électros. 1 est libre

imm. L'autre sera libre 1er sept.

514-879-1597

PLATEAU-Rivard/métro Mt-Royal

4 1/2 semi-meublé, 750 p.c.

Bien rénové. Pl. bois franc.

Aire ouverte, lumineux. Balcons.

Haut-duplex. Qualité A-1.

Calme. Références.

Libre. 1180\$. 514 844-9449

ROSEMONT GRAND 9 1/2

sur 2 étages, 2 s. de b. modernes,

cuis. réno, patio. Stat. Libre.

1680\$ 514 725-1522

ST-DENIS près LAURIER 4 1/2

2 c.c. 850 p.c. Propre, neuf.

Balcon Libre 925\$/m 514 274-9555

VERDUN - 6 1/2 réno. Non-Fum.

Exp. de crédit. Pas de chiens.

745\$ Photos disponibles.

maun1962@canada.com

VILLERAY

Près métro et parc Jarry.

4 1/2, 4 pc. fermées. Hangar. Oct.

9650 514 384-3576

VILLERAY 4 1/2 tout rénové

pl. bois, entrée lav/sec superposée.

Sept. 850\$/m non chauffé.

514-271-4321(jour) 514-378-8740

161

SOUS-LOCATION

BAS DU FLEUVE - Grand-Métis

Ancestrale, 6 1/2, 3 c.c. 950\$/m

Libre. Occ. variable. 514 795-6454

164

CONDOMINIUMS À LOUER

LAVAL S-V Paul 4 1/2 Meublé

Ensoleillé, Tranquille. 2 min.

Pont pie-ix. 2 Stat. 850\$/m Libre

819 808-7347

165

PROPRIÉTÉS À LOUER

PLATEAU - Cottage centenaire

Métro Sherbrooke. Cachet unique.

9 pces. Jardin fleuri. Poss. meublé

. 2 750\$ 450 372-1401

STE-ADÈLE FACE MT-GABRIEL

Panorama. Grande propriété.

6 c.c., 3 1/2 s. de b., pl. lattes.

Tranquille. 1350\$ chauffé.

Aussi, 5 1/2 à partager 380\$

418 825-2424 418 952-4273

169

QUÉBEC À LOUER

VIEUX-QUÉBEC - Rue St-Ursule

Très grand 4 1/2 haut de gamme.

1 ch., salon dble. Historique.

Tranquille. 1350\$ chauffé.

Aussi, 5 1/2 à partager 380\$

